Un accueil personnalisé au service des Impôts

La Direction départementale des Finances publiques des Yvelines informe ses usagers que depuis janvier 2019, le service d'accueil personnalisé sur rendez-vous à destination des particuliers est généralisé à l'ensemble des Services des Impôts des Particuliers du département.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisies, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique "Contact") ou par téléphone ou en core au guichet de leur Services des Impôts de s Particuliers (SIP).

Dès le premier contact à distance, tout est mis en oeuvre pour que l'usager obtienne une réponse, si nécessaire en rappelant l'usager.

De plus, sur place, les Services des Impôts des Particuliers sont dotés d'un espace PC libre-service permettant aux usagers d'utiliser les services en ligne où ils peuvent trouver de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel via leur espace Particulier.

Contact

SIP des Mureaux

Centre des Finances Publiques
44 rue Pierrelayes
78 134 Les Mureaux cedex

01 30 91 31 00